

LA JENNY : Lettre du Gérant numéro 59 – Communication minute

SCI du Village Naturiste de La Jenny

Route de La Jenny

33680 LE PORGE

Téléphone : 05 57 17 99 42

gerance@lajennysci.fr

FRANÇAIS :

Lettre du Gérant numéro 59

Communication minute : Conditions d'entrée au village naturiste de La Jenny

La Jenny,
Le 20 juillet 2021

Chers associés,
Chères associées,

Lundi 12 juillet, le président de la république, Emmanuel Macron, a présenté les nouvelles restrictions sanitaires avec un double objectif : doper la campagne de vaccination contre le Covid-19 et freiner la propagation du variant Delta en France.

Ces annonces ont laissé les français et nombre d'entreprises dans l'incertitude.

Le décret sur la première extension du Pass sanitaire dans les lieux de loisirs et de culture est paru ce mardi au Journal officiel. Il est étendu à l'hôtellerie, campings et résidences de tourisme qui abritent des piscines.

Une deuxième étape de cet élargissement du Pass sanitaire entrera en vigueur début août. Chacun devra alors se munir de son précieux sésame pour se rendre au restaurant, au bar, au café (terrasse comprise).

Pour obtenir un Pass sanitaire, trois preuves sont possibles :

- ***un certificat de vaccination complet (avec deux doses quand le vaccin le nécessite, et ce depuis au moins une semaine),***
- ***un certificat d'immunité prouvant une contamination dans les six derniers mois et une rémission depuis au moins une semaine,***
- ***ou enfin un test négatif datant de moins de 48 heures***

Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé ainsi que la Fédération de Hôtellerie de Plein Air nous demandent d'assurer les contrôles dès l'entrée du village.

Nous sommes dans l'obligation d'appliquer ces consignes face à cette situation exceptionnelle et contraignante.

A compter de mercredi 21 juillet, la société de surveillance autorisera l'entrée aux seules personnes munies du Pass sanitaire (locataires et propriétaires).

Je remercie les propriétaires qui louent en direct d'informer leurs locataires ou invités.

L'ARS recommande le port du masque lorsqu'il y a densification de population.

Nous vous demandons de le porter sur le marché, lors des soirées animées, au forum du dimanche après-midi et plus généralement au centre du village.

A toutes les personnes présentes sur le village qui auraient prévu de séjourner sans sortir, nous vous remercions de venir présenter votre Pass au gardien à l'entrée dans les meilleurs délais.

Nous regrettons de devoir agir dans l'urgence.

Mais cette situation nous est imposée par les décisions du législateur prises dans la soirée de lundi.

Depuis mardi matin, avec Vincent, nous avons contacté l'ARS ainsi que plusieurs centres naturistes voisins.

Suite à notre demande, bien que non-adhérent, la fédération de l'Hôtellerie de Plein Air, nous a accepté à la visioconférence nationale de mardi après-midi.

Les décisions ci-dessus ont été prises suite à cette réunion nationale.

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour le respect de ces consignes, et je souhaite également apporter tout mon réconfort pour les français, les belges et les allemands durement touchés, ces jours-ci, par les dramatiques inondations.

Avec toute ma bienveillance,

Jean-luc

ENGLISH :

Letter of the Manager 59

Minute call : Conditions entering the naturist Village de La Jenny

La Jenny,
July 20th 2021

Dear associates

On Monday July 12, the President of the Republic, Emmanuel Macron, presented new health restrictions with a double objective: to boost the vaccination campaign against Covid-19 and to slow down the spread of the Delta variant in France.

These announcements left the French and many companies in a state of uncertainty.

The decree on the first extension of the Health Pass to leisure and cultural facilities was published in the Official Journal on Tuesday. It is extended to hotels, campsites and tourist residences with swimming pools.

A second stage of this extension of the Health Pass will come into effect early August. Everyone will then need their precious pass to go to restaurants, bars and cafés (including terraces).

To obtain a Health Pass, there are three options:

- ***or a certificate of full vaccination (with two doses if the vaccine requires it, and at least one week),***
- ***or a certificate of immunity proving that you've been infected within the last six months and have been in remission for at least one week,***
- ***or a negative test less than 48 hours old***

Facing this situation, the Regional Health Agency (ARS) and the "Fédération de Hôtellerie de Plein Air" ask us to control before entering the village.

We are obliged to apply these instructions facing this exceptional and restrictive situation.

From Wednesday July 21st onwards, the security company will only allow entry to people with a Health Pass.

I thank the owners who rent directly to inform their renters.

The ARS recommends wearing a mask when the population is dense.

We ask you to wear it at the market, during the evening events, at the Sunday afternoon forum and generally in the village centre.

To everyone present in the village and planning to stay without going out, we thank you for presenting your pass to the guard at the entrance.

We regret we have to act in a hurry.

But this situation is imposed on us by the legislator's decisions taken on Monday evening.

From Tuesday morning on, Vincent and I contacted several neighboring naturist centres.

The ARS and the "federation of the Hôtellerie de Plein Air", accepted us in a national videoconference on Tuesday afternoon though we are no members.

The mentioned decisions have been taken.

I like to express my gratitude for respecting these instructions.

I'd also like to offer my comfort to the French, Belgian and German people who have been hit hard by the dramatic floods in recent days.

Kind regards,

Jean-luc